



Parcours A pas de loup

Départ : à droite de la place et de la Maison du Ski
(Grand-Rue 164, 6971 Tenneville)

1	Face au panneau de départ, dirigez-vous vers la droite et marchez sur une vingtaine de mètres jusqu'au premier carrefour. A cet endroit, tournez à gauche.
2	Sur le chemin qui longe les garages, vous êtes alors sur l'ancien vicinal. Laissez le chemin privé sur votre droite et poursuivez parmi les prairies. Après environ 700 mètres, vous arrivez au carrefour situé en forêt et, sur votre droite, vous pouvez découvrir « Hal(l)o ». Il s'agit d'un grand « portique » en bois.
3	Quand vous vous sentez prêts, sortez du « Hal(l)o » en laissant le panneau que vous apercevez à la sortie sur la gauche, il sera temps d'en prendre connaissance au moment du retour.
4	Avancez quelques mètres en tournant très légèrement vers la gauche. Traversez le chemin forestier pour ensuite rejoindre le petit chemin situé devant vous, en sous-bois. Il avance tout droit et tournera vers la gauche pour vous amener à un croisement en T.
5	Une fois arrivé sur ce chemin, tournez à droite et descendez sur cette voie en pente légère durant environ 400 mètres. Plusieurs voies d'accès arriveront sur votre gauche, il s'agit de cloisonnements d'exploitation. Laissez les deux premiers cloisonnements d'exploitation et tournez, à gauche, au troisième. <i>Qu'est-ce qu'un cloisonnement d'exploitation ?</i> <i>Contrairement à un chemin en forêt qui n'est pas spécifiquement aménagé pour la circulation des véhicules, un cloisonnement d'exploitation est une voie d'accès destinée à être empruntée par les engins lors des exploitations forestières.</i> <i>Ce type de passage est développé dans le but de concentrer la circulation des machines dans les bois et ainsi réduire, dans la mesure du possible, leur impact. Dans le cadre de l'aménagement du parcours A pas de loup, nous avons la chance d'être autorisés à emprunter celui-ci. Ce passage n'est donc pas à considérer comme chemin et est donc inaccessible en temps normal.</i>

6	Vous êtes arrivés au 3^e cloisonnement d'exploitation, tournez donc à gauche. Soyez attentifs où vous posez vos pieds et poursuivez durant environ 500 mètres jusqu'à rejoindre un carrefour en T. Si le cloisonnement d'exploitation est encombré au moment de votre venue, par exemple par des branchages, décalez-vous légèrement du rebord. Le reste du parcours, restez bien sur les chemins et sentiers.
7	Lorsque vous êtes au carrefour en T, tournez sur la droite jusqu'à rejoindre la seconde halte.
8	Prenez le chemin de gauche et continuez maintenant jusqu'à la halte numéro 3 qui se trouvera à un carrefour en Y. Restez sur le chemin principal.
9	Au carrefour en Y, que vous reconnaissez au panneau 3, suivez le chemin à droite (laissez le chemin empierré qui tourne et monte sur la gauche). Le parcours vous conduit jusqu'à une passerelle surplombant le ruisseau.
10	A partir d'ici, vous suivez le sentier qui tourne sur la gauche. L'installation Nid-baignoire vous attend.
11	Le sentier continue de monter. Au sommet, avancez tout droit jusqu'à la halte 5 qui sera à votre droite. Vous apercevrez le panneau d'information sur la droite du chemin. Pour rejoindre l'installation Rosace des cimes, suivez le sentier derrière le panneau. Lorsque vous êtes prêts, rejoignez le chemin et dirigez-vous sur la droite.
12	Restez bien sur cet axe principal (laissez les voies qui arriveront sur votre droite et sur votre gauche) et, plus loin... vous apercevrez la halte 6 sur votre droite.
13	Tournez à droite pour quitter ce chemin principal, puis à gauche jusqu'au panneau. A cet endroit, vous êtes autorisé à vous écarter du sentier pour aller au contact des arbres... Quand vous vous sentez prêts, revenez sur vos pas pour poursuivre votre cheminement sur le sentier qui part vers la gauche (quand le panneau est dans votre dos). Il vous conduira jusqu'à un croisement où vous verrez, sur votre gauche une prairie et sur votre droite un chemin. Il s'agit en fait d'un coupe-feu.
14	A ce croisement, tournez à droite pour marcher sur le coupe-feu et progressez durant environ 200 mètres. Vous tournerez alors à gauche sur une voie qui descend légèrement avant de tourner sur la gauche et, ensuite, d'arriver à un carrefour en T face à une pâture.
15	Quand vous êtes sortis du bois et que vous êtes face au champ, continuez sur la droite en suivant le chemin qui se prolonge par un sentier. Restez bien dessus, ne

	vous en écartez pas. Poursuivez votre progression en longeant un ruisseau, jusqu'à une petite passerelle, en étant attentifs où vous posez vos pieds.
16	Vous traversez la passerelle au-dessus d'un petit cours d'eau, que vous longerez ensuite par la gauche. Continuez sur cet axe jusqu'à la prairie et le captage d'eau (le bâtiment sera situé à votre droite).
17	Laissez le chemin qui arrive à droite juste après le captage et amorcez la montée qui longe les champs. Poursuivez jusqu'au prochain carrefour.
18	Lorsque vous êtes au carrefour (un banc est situé juste en face de vous), suivez le chemin sur la droite qui descend légèrement. Il se prolonge par un chemin en pente. Plus loin, vous reconnaîtrez la halte numéro 2.
19	Laissez la halte à droite pour continuer tout droit. A partir d'ici, le chemin du retour est commun avec celui de l'aller. Et si cette portion d'itinéraire était l'occasion de changer de perspective ?
20	Au carrefour, vous tournez donc gauche pour ensuite rester sur le cloisonnement d'exploitation. Continuez tout droit, à chaque carrefour, jusqu'à arriver au carrefour en T.
21	De là, tournez à droite et poursuivez sur la voie qui monte. Dans le virage, vous reprendrez le chemin de gauche qui vous conduira jusqu'à la halte « Hal(I)o ».
22	Une fois que vous vous sentez prêts, rejoignez l'ancien vicinal et poursuivez à gauche pour rejoindre le lieu de départ de ce parcours. Lorsque vous arrivez dans le village, tournez à droite et vous apercevrez la Maison du Ski.



www.baindeforet.be
+32 474 86 20 38